

tir sportif - régionaux par équipes

VERRINES LE PLUS PRÉCIS

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX L'équipe de Thorigné est allée jusqu'en finale.

La formule en duel de l'après-midi à partir des quarts de finales donne un aspect spectaculaire à cette compétition par équipes qui se déroule à cinq tireurs chez les adultes et trois chez les jeunes (un poussin, un benjamin et un minime).

Les scores sont d'ailleurs souvent serrés, sauf pour les finales.

En finale carabine, les seniors de Royan et les jeunes de Pons ont même gagné par un sec 4 à 0. La finale pistolet seniors échappant aussi à cette logique puisque Angoulême gagne 4 à 1.

On attendait les Mouettes de Royan au pistolet. Déjà qualifiés en vertu du règlement, les Royannais ne terminent que troisièmes.

Par contre, leurs camarades carabiniers ont créé la surprise en survolant la finale.

Côté deux-sévrien, on attendait mieux. Saint-Maixent a dû laisser son titre gagné l'an dernier au pistolet.

Parthenay et Bressuire ne passant pas les quarts de finale, ainsi que Aiffres à la carabine. Les jeunes ont fait bien mieux. Verrines est champion régional au pistolet et Thorigné finaliste à la carabine.



Les jeunes de Verrines champions régionaux au pistolet.

Les résultats

PISTOLET

Seniors

Quarts de finale : Royan bat Neuville, Angoyuklème bat Saint-Maixent, Rochefort bat Bressuire et Smarves bat Parthenay.

Demi-finales : Rochefort bat Royan et Angoulême bat Smarves.

Angoulême bat Rochefort : 4-1. L'équipe d'Angoulême était composée de Nelly Bordas, Chevallier, Treton, Blick et Rotureau.

Jeunes

Demi-finales : Verrines bat Poitiers et Cognac bat Angoulême.

Finale : Verrines bat Cognac 4-3. L'équipe de Verrines était

composée de Lucas et Flavie Cathelineau et Marc Piffeteau.

CARABINE

Seniors

Quarts de finale : Cognac bat Neuville, Royan bat Aiffres, Pons bat Pleumartin, Smarves. Demi-finales : Royan bat Cognac et Smarves bat Pons.

Finale : Royan bat Smarves : 4-0. L'équipe de Royan était composée de Aurore Eberwein, Julie Bernard, Cédric et Xavier Germain et Larrieu.

Jeunes

Demi-finales : Pons bat Parthenay et Thorigné bat Pleumartin.

Finale : Pons bat Thorigné 4-0. L'équipe de Pons était composée de Bastien et Théo et Jiovanh Malite.

tir à l'arc - départemental

Ils ont visé juste

La salle de Mazières-en-Gâtine recevait dimanche les championnats départementaux de tir à l'arc.

A cette occasion, les participants s'alignaient sur deux types d'arcs : arc classique et arc à poulie.

50 représentants venus des 7 clubs du département (Argenton les vallées, Courlay, Ardin, Thouars, Niort, La Crèche et Verruyes) ont essayé d'atteindre le mille pour décrocher le titre de champion départemental.

Les tirs de qualification du matin étaient ainsi qualificatifs pour les championnats de France qui se tiendront cette année à Lons-le-Saunier (Jura) tandis que les championnats de Ligue se tiendront à Cognac le 22 février prochain.

Le classement Final

Minimes hommes arc classique : 1^{er} J.-B. Roulleau (Niort) ; 2^e N. Gadioux (Niort) ; 3^e A. Pelletier (Verruyes) ; 4^e M. Liégeois (Thouars) ; 5^e A. Bienvenu (Verruyes).

Cadettes arc classique : 1^{er} M. Puaud (Courlay)

Cadets arc classique : 1^{er}



Tous les concurrents étaient concentrés pour ces championnats départementaux.

M. Debarre (Niort) ; 2^e C. Thébault (Thouars) ; 3^e R. Dahais (Thouars) ; 4^e D. Miet (Courlay) ; 5^e K. Villain (Thouars) ; 6^e A. Bonneau (Thouars).

Seniors dames arc classique : 1^{ère} M. Saboureau (Verruyes) ; 2^e N. Séchet (Niort).

Seniors hommes arc classique : 1^{er} P. Vrignaud (Coulay) ; 2^e E. Clisson (Courlay).

Vétérans hommes arc classique : 1^{er} H. Brossard (Niort) ; 2^e J.-P. Lassale (Niort).

Super vétérans hommes arc

classique : 1^{er} J.-C. Barthère (Verruyes).

Seniors dames arc à poulies : 1^{er} A. Romanteau (Niort).

Seniors hommes arc à poulies : 1^{er} E. Debordes (Courlay) ; 2^e E. Parthenay (Ardin) ; 3^e J. Montbord (Ardin).

Vétérans hommes arc à poulies : 1^{er} M. Romanteau (Niort) ; 2^e G. Chauvet (La Crèche) ; 3^e M. Aubert (Thouars).

Super vétérans hommes arc à poulies : 1^{er} A. Girard.

tennis de table - nationaux

Trois revers sur quatre



Avec une victoire et une défaite, Marc Raclet (35) a su tirer son épingle du jeu.

(Photo cor. NR, Pierre Toucheteau)

Pour son retour en N3, l'AS Niort a chuté 11-5 contre Lamorlaye, l'autre promu de la poule. Malgré le sans-faute du toujours redoutable Jean Mallard, les Niortais n'ont guère inquiété leur adversaire du jour (6-1, 10-3), la faute au groupe B trop défaillant avec un seul point au compteur. Malgré la belle réaction d'orgueil en fin de match à l'image des perfs de Raclet et Couturier, l'AS Niort est déjà en danger. La situation n'est guère plus reluisante pour les Souchéens, sèchement battus chez le relégué de N1, Murs-Erigné. Les Niortais avaient décidé de renforcer leur réserve en envoyant à Cognac Phily, Thomas et Lenormand. Battus à Murs-Erigné (11-0) malgré une belle prestation des jeunes, Souché l'a aussi été à Cognac (10-7). Chez les féminines, la N1 de Souché a tenu son rang face à Vannes pendant que la troisième formation souchéenne, tout juste promue en N2, se faisait battre à l'arraché par Nantes, 10-8.

N3 masculine :

AS Niort : 5

Lamorlaye : 11

Groupe A : Mallard (AS Niort, n° 652) bat Falek (n° 440) 3-1, Auger (n° 763) 3-0. Couturier (AS Niort, 25) bat Auger (n° 763) 3-1 ; perd Gobat (25) 3-2, Falek (n° 440) 3-1. Baribaud (AS Niort, 30) perd Auger (n° 763) 3-1, Gobat (25) 3-0. Double : Mallard-Couturier battent Falek-Gobat 3-2.

Groupe B : Baubrieau (AS Niort, 25) perd Duchemin (n° 1000) 3-1, Coqueman (25) 3-0. Brault (AS Niort, 25) perd Diaz (25) 3-2, Duchemin (n° 1000) 3-1, Coqueman (25) 3-2. Raclet (AS Niort, 35) bat Diaz (25) 3-0 ; perd Coqueman (25) 3-0. Double : Baubrieau-Brault perdent Duchemin-Coqueman 3-1.

N2 masculine :

MursErigné : 11

Souché-Niort : 0

Groupe A : Laurent (Souché, n° 649) perd Goncalvez (n° 573) 3-1, Grigore (n° 201) 3-1 ; Le Mel-

ledo (Souché, 30) perd Merceyron (n° 135) 3-0, Goncalvez (n° 573) 3-1. Pierre-Yves Gouleau (Souché, 30) perd Merceyron (n° 135) 3-0, Grigore (n° 201) 3-0.

Groupe B : Coblentz (Souché, 25) perd Claveau (n° 757) 3-1, Sobania (n° 640) 3-0 ; Archambeau (Souché, 30) perd Sobania (n° 640) 3-0, Danciu (n° 430) 3-1 ; Boyer (Souché, 35) perd Danciu (n° 430) 3-0. Double : Coblentz-Archambeau perdent Danciu-Sobania 3-2.

N1 féminine :

Souché Niort (2) : 10

Vannes : 5

Brunstein (Souché, n° 98) bat Jaouen (n° 186) 3-2, Ebner (n° 200) 3-0, Rollando (n° 175) 3-2, perd Morel (n° 189) 3-1. Nivelles (Souché, n° 102) bat Jaouen (n° 186) 3-2, Rollando (n° 175) 3-2, perd Morel (n° 189) 3-0. Schreck (Souché, n° 147) bat Ebner (n° 200) 3-0, Rollando (n° 175) 3-2, Morel (n° 189) 3-1. Sanchez (Souché, n° 132) perd Jaouen (n° 186) 3-0, Ebner (n° 200) 3-2, Rollando (n° 175) 3-0. Double : Sanchez-Brunstein battent Rollandeau-Ebner 3-0 ; Schreck-Nivelles perdent Morel-Jaouen 3-0.

N2 féminine :

Souché Niort (3) : 8

TTC Nantes : 10

Le Melleo (Souché, 35) bat De Labourdonnaye (n° 298) 3-2, Petit (30) 3-0 ; perd Eraud (n° 235) 3-1, Le Morvan (25) 3-0. Thomas (Souché, 70) perd De Labourdonnaye (n° 298) 3-0, Petit (30) 3-0 ; perd Eraud (n° 235) 3-1, Le Morvan (25) 3-0. Clairand (Souché, 25) bat De Labourdonnaye (n° 298) 3-0, Petit (30) 3-0, Le Morvan (25) 3-1 ; perd Eraud (n° 235) 3-0. Candé (Souché, n° 212) bat De Labourdonnaye (n° 298) 3-2, Petit (30) 3-2 ; perd Eraud (n° 235) 3-2, Le Morvan (25) 3-2. Doubles : Le Melleo-Clairand battent Le Morvan-Petit 3-2 ; Thomas-Candé perdent Eraud-De Labourdonnaye 3-2.